



**Mairie
d'ESCAUDŒUVRES
59161**

Tél : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VENDREDI 19 AVRIL 2013 A 18 HEURES**

Suite à la convocation qui lui a été adressée en date du 11 Avril 2013, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Patrice EGO, Maire.

Etaients Présents : MM. EGO Patrice – LEFEBVRE Guy – MORY Nicole – MORCHOISNE Maurice – RICHEZ Annick – EGO Anne Sophie – DOMISE PAGNEN Gérard – ROCQUET Marie Thérèse – DERICKXSEN Thérèse – MONNIER Jeannine – CARDON Raymond – THELLIEZ Jean Marc – PIGOT Raymond – GAY Joëlle – BRASSART Marie Josée – PEREIRA Fabienne – JOURDAIN David – VANDEVILLE Jean Pierre – DE SOUSA José – CACHEUX Guy

Formant la majorité en exercice,

Absents excusés ayant donné procuration : MM. PLATEAU André – COLAU Johann

Absents : MM. BARATA Wendy – DESPIERRE Claudine – LEROY Isabelle – COQUEREL Alain

Madame MORY Nicole a été élue Secrétaire.

1. Vote du budget primitif 2013

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer dans un premier temps sur le vote des taux d'imposition 2013 puis le vote des subventions aux associations et enfin le vote du budget primitif 2013.

a. Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 21 mars dernier, nous avons abordé la fiscalité directe locale en expliquant que le projet de budget primitif 2013 avait été établi en reprenant en recettes prévisionnelles les recettes perçues en 2012. Nous avons également précisé que les taux d'imposition resteraient inchangés en 2013. Nous avons été destinataires de l'état 1259 de notification des Bases d'imposition des taxes directes locales pour 2013. La copie de ce document a été adressée à chaque membre du Conseil Municipal.

Cet état 1259 fait apparaître une évolution des bases prévisionnelles pour 2013

	Bases d'imposition effectives 2012	Bases d'imposition effectives 2013
Taxe d'habitation	2 222 608	2 294 000
Taxe foncière (bâti)	3 343 171	3 480 000
Taxe foncière (non bâti)	50 590	51 100

Analyse

L'examen des bases d'imposition de la taxe d'habitation fait apparaître une augmentation de 3.21 % qui correspond à la revalorisation forfaitaire des bases votées par le parlement dans le cadre de la loi de finances pour 2013 et des variations physiques de la matière imposable : extension des logements, nouveaux logements, exonérations diverses...

Les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont augmenté de 4.09 %. Cette augmentation résulte là encore de la variation nominale des bases 2012 et des variations physiques de la matière imposable.

Les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ont augmenté de 1.00 %. Cette augmentation résulte de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières pour 2013 et déduction faite de dégrèvements dont pourraient bénéficier certains jeunes agriculteurs. La variation physique porte essentiellement sur les terres agricoles ayant subi un changement de destination.

L'évolution des bases d'imposition constatée pour 2013 assure un produit fiscal attendu de 1 249 297 euros (ce produit attendu était de 1 198 591 euros en 2012) soit une progression à taux constants de 4.23 %. Cette augmentation est le reflet de la production de nouveaux logements dans la commune.

Les taux d'imposition proposés au vote du conseil municipal pour 2013 sont les mêmes que ceux votés l'an dernier soit :

		Taux moyens communaux de 2012 au niveau	
		National	Départemental
Taxe d'habitation	24,76	23,83	37,73
Taxe foncière bâtie	18,61	20,04	25,62
Taxe foncière non bâtie	65,90	48,79	54,76

Les taux proposés au vote du conseil municipal sont inférieurs à la moyenne départementale et sont sensiblement identiques à la moyenne nationale.

Cette année encore, la crise économique que nous subissons ne nous permet pas d'envisager une quelconque baisse des taux pas plus qu'une augmentation qui alourdirait encore la contribution des ménages.

Le conseil municipal se prononcera sur l'adoption des taux 2013 d'imposition des trois taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxe d'habitation : 24.76 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.61 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 65.90 %

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.

Monsieur José de Sousa Conseiller Municipal quelques questions quand même, j'ai vu que vous étiez revenu sur les subventions aux associations. Monsieur le Maire suggère à Monsieur José De Sousa d'examiner ces questions lors du point suivant de l'ordre du jour qui est consacré aux subventions.

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte les taux des trois taxes locales directes locales telles que proposées, à savoir :

Taxe d'habitation : 24.76 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.61 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 65.90 %

b. Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'ils ont été destinataires du projet de budget 2013.

Le budget a été présenté dans ses grandes lignes dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. La commission des finances, culture et sport s'est réunie une première fois afin d'examiner les demandes de subvention 2013. Ces commissions se sont à nouveau réunies le 11 avril 2013 pour examiner le projet de budget dans le détail et revoir certains points concernant les subventions.

Propositions de subventions aux associations pour 2013

	Subvention versée en 2012	Proposition Subvention 2013	Subvention votée 2013
CCAS	200 000,00	130 000,00	
Amitiés Internationales		1 000,00	
Syndicat CGT Communaux Escaudœuvres	600,00	540,00	
ALSPE	2 515,96	1 400,00	
Danse de Salon	1 000,00	1 400,00	
Ecole Gymnastique enfants	1 200,00	1 100,00	
Quartier Tisserin Escaudœuvres	1 000,00	900,00	
O3 Racing	1 000,00	750,00	
Les Amis de ma Maison	1 000,00	900,00	
Scaldocouture	1 100,00	1 000,00	
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	1 400,00		
Gymnastique entretien adultes	2 000,00	3 150,00	
La Scaldobrigienne	1 500,00	1 200,00	
F.N.A.C.A	2 500,00	4 000,00	
Les Jeunes Talents	2 500,00	2 000,00	
U.N.R.P.A	5 048,50	3 260,50	
Ass. Parents d'élèves	3 500,00	2 850,00	
The Flora Compagny	3 253,60	2 788,60	
Groupe Généalogistes Amateurs	4 000,00	2 000,00	
Club du Temps Libre	3 521,00	2 850,00	
M.K.C	4 500,00	4 050,00	
Union commerciale et artisanale Scaldobouge	3 000,00	3 000,00	
Pétanque Club	5 000,00	5 000,00	
Cyclo Club Escaudœuvres	5 100,00	4 600,00	
Harmonie Municipale Escaudœuvres	4 600,00	4 400,00	
Office Municipale de la Culture Escaudœuvres	5 500,00	6 500,00	
Espace Nature et animalier	7 027,00	3 871,50	
O.M.C intervention Musique écoles	10 100,00	10 000,00	
Ecole Musique Harmonie Municipale	21 230,00	18 150,00	
Judo Jujitsu	16 608,00	13 564,50	
Tennis de table	20 000,00	15 000,00	
Hockey Club Escaudœuvres	38 000,00	34 200,00	
Basket Club Escaudœuvres	30 000,00	29 700,00	
C.A.S.E	50 000,00	44 850,00	
Gardons la pêche	5 089,50	4 519,50	
Scènes mitoyennes	8 500,00	6 875,00	
Théâtre en Cambrésis	3 200,00	2 800,00	
Classe de neige	20 000,00	23 050,00	
Action	1 600,00	1 600,00	
ADIL	520,00	450,00	
Sclérose en plaques	200,00	180,00	
Secours catholique	200,00	180,00	
Institut de recherche sur le cancer	600,00	180,00	
Association Cyclo Club Cambrésien	5 000,00	7 000,00	
Paroisse St Vaast - St Géry	500,00	450,00	
Prévention routière	150,00	130,00	
Secours populaire		180,00	
Nouveau planning familial	150,00	130,00	
Subventions exceptionnelles	-	7 480,40	
La souris Verte RAM		30 000,00	
Classe de mer		4 820,00	
TOTAL	505 013,56	450 000,00	

Dont 254,10 € ENVELOPPES

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur José De Sousa. Monsieur De Sousa : « Vous êtes revenu sur quelques subventions et vous avez appliqué une règle de -10% pour tout le monde.

Monsieur le Maire : oui pour tout le monde.

Monsieur De Sousa pour le CASE vous êtes revenu sur votre première approche. Monsieur le Maire, nous avons en effet estimé que baisser leur subvention de 10 000 euros par rapport à leur projet de budget 2013/2014 que c'était un peu trop. Il faut rappeler qu'il y a trois ans, nous leur avons consenti une augmentation de 5 000 euros à titre exceptionnel pour leur accession en division supérieure. Les 5 000 euros n'ont pas été supprimé lorsqu'ils ont descendu. Aujourd'hui, il paraissait difficile de diminuer de 10 000 euros d'un seul coup.

Monsieur De Sousa demande ensuite « il n'y avait pas eu une avance de 3 000 euros qui avait été consenti au Club de Hockey ? »

Monsieur Gérard Domise, Adjoint aux finances : oui tout à fait !

Monsieur De Sousa : Et vous l'avez considéré comment dans les trente-huit mille euros ?

Monsieur Domise : dans les trente-huit mille euros de subvention 2012, il y avait une avance de 3 000 euros pour la montée de l'équipe 1^{ère} masculine et l'équipe 1^{ère} féminine en Nationale 1. Ils sont toujours au même niveau. Les trois milles euros correspondant aux frais de déplacement de ces deux équipes pour la saison. Nous avons diminué comme pour le football de 10 % sur la totalité.

Monsieur De Sousa : c'est un peu bonifié on va dire.

Monsieur Domise ils avaient eu 3 000 euros pour 2 équipes et pas 5 000 euros.

Monsieur De Sousa : sur les Scènes Mitoyennes, c'est pas tout à fait une association, on leur donne 6 875 euros « est-ce qu'il y a beaucoup de gens d'Escaudœuvres qui vont à ces manifestations ?

Monsieur Domise : l'an dernier nous avons versé 8 500 euros. Cette année, la subvention de fonctionnement sera de 6 875 euros, il y a là aussi une baisse qui est de 19.12 %.

Monsieur Plateau Adjoint à la Culture pourra vous donner des précisions à ce sujet mais en tout état de cause, nous avons à Escaudœuvres une cinquantaine d'abonnés donc des gens qui vont régulièrement aux spectacles des Scènes Mitoyennes et pas seulement à Escaudœuvres ; il y a également les non abonnés. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que sont membres de ce syndicat à vocation unique. Caudry, Cambrai, Escaudœuvres, Neuville Saint Rémy. Monsieur le Maire indique que pour l'association de Quartier Tisserin, nous avons inscrit 850 euros dans un premier temps mais nous avons rectifié à 900 euros. Nous avons fait une erreur.

Monsieur Domise indique qu'il y a à présent fusion des deux associations d'Anciens Combattants FNACA + ACPG.

Monsieur le Maire indique pour le CASE, ce n'est pas 45 000 euros de subvention mais 44 850 euros soit une diminution de 150 euros. Nous avons appliqué une règle qui vaut pour tous les clubs qui n'aident pas la municipalité pour mettre des signaleurs à la Course Cycliste de Juin, alors que certains clubs ou associations font l'effort. La municipalité doit payer des signaleurs de l'extérieur pour permettre à la course cycliste d'avoir lieu. Le coût supporté par la municipalité est donc réparti entre les clubs et associations ne participant pas à cette manifestation sportive. Les associations et clubs concernés ont été informés depuis longtemps des mesures que la municipalité prendrait s'il n'y avait pas d'implication du club ou de l'association dans l'organisation de l'épreuve cycliste. C'est quand même anormal qu'un club de 200 membres ne puisse pas mettre à disposition un signaleur alors qu'un autre en met 12.

Nous avons trouvé cela injuste, c'est pourquoi nous avons appliqué cette mesure.

Il faut savoir que chaque année, nous payons à une association Valenciennaise plus de 1 000 euros afin d'avoir le nombre de signaleurs imposés par les services de police et de Gendarmerie, pour permettre le déroulement de la course cycliste.

Monsieur De Sousa : une question concernant le CCAS. 130 000 euros au lieu de 200 000 euros.

Monsieur Domise : la commune a décidé cette année de diminuer de façon significative la subvention afin que le CCAS utilise une partie de son excédent de fonctionnement qui s'élève à plus de 110 000 euros cumulé. Ce n'est pas utile d'avoir un excédent aussi important.

Madame Anne Sophie Ego Adjointe aux affaires sociales affirme que le CCAS ne fait l'objet d'aucune mesure de rétorsion de la part de la municipalité. Il n'est en effet pas du tout nécessaire de verser au CCAS des crédits qui ne seront pas utilisés. Le conseil d'administration travaille à mettre en place de nouveaux services à la personne ; c'est ainsi que le CCAS a fait l'acquisition d'un véhicule électrique utilitaire pour permettre les transports de personnes. Un service de repas est à l'étude, l'épicerie solidaire fonctionne pleinement et n'avons aucun souci financier, ni de trésorerie. Le CCAS a également d'autres recettes que la subvention municipale : environ 6 000 euros de l'ANDES, 3 000 euros d'Auchan qui représente la ristourne annuelle sur les achats de denrées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les Subventions aux associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote les subventions comme suit :

	Subvention versée en 2012	Proposition Subvention 2013	Subvention votée 2013
CCAS	200 000,00	130 000,00	130 000,00
Amitiés Internationales		1 000,00	1 000,00
Syndicat CGT Communaux Escaudœuvres	600,00	540,00	540,00
ALSPE	2 515,96	1 400,00	1 400,00
Danse de Salon	1 000,00	1 400,00	1 400,00
Ecole Gymnastique enfants	1 200,00	1 100,00	1 100,00
Quartier Tisserin Escaudœuvres	1 000,00	900,00	900,00
O3 Racing	1 000,00	750,00	750,00
Les Amis de ma Maison	1 000,00	900,00	900,00
Scaldocouture	1 100,00	1 000,00	1 000,00
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	1 400,00		
Gymnastique entretien adultes	2 000,00	3 150,00	3 150,00
La Scaldobrigienne	1 500,00	1 200,00	1 200,00
F.N.A.C.A	2 500,00	4 000,00	4 000,00
Les Jeunes Talents	2 500,00	2 000,00	2 000,00
U.N.R.P.A	5 048,50	3 260,50	3 260,50
Ass. Parents d'élèves	3 500,00	2 850,00	2 850,00
The Flora Compagny	3 253,60	2 788,60	2 788,60
Groupe Généalogistes Amateurs	4 000,00	2 000,00	2 000,00
Club du Temps Libre	3 521,00	2 850,00	2 850,00
M.K.C	4 500,00	4 050,00	4 050,00
Union commerciale et artisanale Scaldobouge	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Pétanque Club	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Cyclo Club Escaudœuvres	5 100,00	4 600,00	4 600,00
Harmonie Municipale Escaudœuvres	4 600,00	4 400,00	4 400,00
Office Municipale de la Culture Escaudœuvres	5 500,00	6 500,00	6 500,00
Espace Nature et animalier	7 027,00	3 871,50	3 871,50
O.M.C intervention Musique écoles	10 100,00	10 000,00	10 000,00
Ecole Musique Harmonie Municipale	21 230,00	18 150,00	18 150,00
Judo Jujitsu	16 608,00	13 564,50	13 564,50
Tennis de table	20 000,00	15 000,00	15 000,00
Hockey Club Escaudœuvres	38 000,00	34 200,00	34 200,00
Basket Club Escaudœuvres	30 000,00	29 700,00	29 700,00
C.A.S.E	50 000,00	44 850,00	44 850,00
Gardons la pêche	5 089,50	4 519,50	4 519,50
Scènes mitoyennes	8 500,00	6 875,00	6 875,00
Théâtre en Cambrésis	3 200,00	2 800,00	2 800,00
Classe de neige	20 000,00	23 050,00	23 050,00
Action	1 600,00	1 600,00	1 600,00
ADIL	520,00	450,00	450,00
Sclérose en plaques	200,00	180,00	180,00
Secours catholique	200,00	180,00	180,00
Institut de recherche sur le cancer	600,00	180,00	180,00
Association Cyclo Club Cambrésien	5 000,00	7 000,00	7 000,00
Paroisse St Vaast - St Géry	500,00	450,00	450,00
Prévention routière	150,00	130,00	130,00
Secours populaire		180,00	180,00
Nouveau planning familial	150,00	130,00	130,00
Subventions exceptionnelles	-	7 480,40	7 480,40
La souris Verte RAM		30 000,00	30 000,00
Classe de mer		4 820,00	4 820,00
TOTAL	505 013,56	450 000,00	450 000,00

Dont

254,10 € ENVELOPPES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	5 309 117,49	5 009 203,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		299 914,49
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 309 117,49	5 309 117,49

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	674 854,74	909 115,22
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	779 520,32	601 371,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	56 111,16	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 510 486,22	1 510 486,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET		6 819 603,71	6 819 603,71
-----------------	--	--------------	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 669 500,00		1 641 400,00	1 641 400,00	1 641 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 307 760,00		2 307 000,00	2 307 000,00	2 307 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	634 058,29		591 000,00	591 000,00	591 000,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	4 611 318,29		4 539 400,00	4 539 400,00	4 539 400,00
66	Charges financières	85 500,00		59 200,00	59 200,00	59 200,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00		310 688,27	310 688,27	310 688,27
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 704 818,29		4 909 288,27	4 909 288,27	4 909 288,27
023	Virement à la section d'investissement	445 000,00		399 829,22	399 829,22	399 829,22
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	445 000,00		399 829,22	399 829,22	399 829,22
	TOTAL	5 149 818,29		5 309 117,49	5 309 117,49	5 309 117,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 309 117,49

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	196 775,00		178 750,00	178 750,00	178 750,00
73	Impôts et taxes	3 635 973,00		3 710 679,00	3 710 679,00	3 710 679,00
74	Dotations et participations	945 992,00		717 774,00	717 774,00	717 774,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des recettes de gestion courante	4 888 740,00		4 707 203,00	4 707 203,00	4 707 203,00
76	Produits financiers	4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
77	Produits exceptionnels	15 500,00		297 500,00	297 500,00	297 500,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	4 908 740,00		5 009 203,00	5 009 203,00	5 009 203,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	4 908 740,00		5 009 203,00	5 009 203,00	5 009 203,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

299 914,49

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 309 117,49

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	399 829,22
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	625 770,05	522 272,85			522 272,85
	Total des opérations d'équipement	1 385 285,20	257 247,47	433 409,53	433 409,53	690 657,00
	Total des dépenses d'équipement	2 011 055,25	779 520,32	433 409,53	433 409,53	1 212 929,85
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00		241 445,21	241 445,21	241 445,21
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	235 000,00		241 445,21	241 445,21	241 445,21
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 246 055,25	779 520,32	674 854,74	674 854,74	1 454 375,06
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	2 246 055,25	779 520,32	674 854,74	674 854,74	1 454 375,06

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	56 111,16	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 486,22	=

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	322 000,00	282 000,00	30 000,00	30 000,00	312 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	630 000,00	319 371,00	360 000,00	360 000,00	679 371,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	952 000,00	601 371,00	390 000,00	390 000,00	991 371,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	73 695,00		89 210,00	89 210,00	89 210,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	21 810,14		30 076,00	30 076,00	30 076,00
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	95 505,14		119 286,00	119 286,00	119 286,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 047 505,14	601 371,00	509 286,00	509 286,00	1 110 657,00
021	virement de la section de fonctionnement	445 000,00		399 829,22	399 829,22	399 829,22
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	445 000,00		399 829,22	399 829,22	399 829,22
	Total	1 492 505,14	601 371,00	909 115,22	909 115,22	1 510 486,22

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	399 829,22	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 486,22	=

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	399 829,22
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 641 400,00		1 641 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 307 000,00		2 307 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	591 000,00		591 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	59 200,00		59 200,00
67	Charges exceptionnelles	310 688,27		310 688,27
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		399 829,22	399 829,22
Dépenses de fonctionnement - Total		4 909 288,27	399 829,22	5 309 117,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 309 117,49
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	241 445,21		241 445,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	690 657,00		690 657,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	522 272,85		522 272,85
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 454 375,06		1 454 375,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	56 111,16
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 486,22
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	178 750,00		178 750,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	3 710 679,00		3 710 679,00
74	Dotations et participations	717 774,00		717 774,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00
76	Produits financiers	4 500,00		4 500,00
77	Produits exceptionnels	297 500,00		297 500,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	5 009 203,00		5 009 203,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			299 914,49
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			5 309 117,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	89 210,00		89 210,00
13	Subventions d'investissement	312 000,00		312 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	679 371,00		679 371,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	30 076,00		30 076,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3 ...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		399 829,22	399 829,22
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	1 110 657,00	399 829,22	1 510 486,22
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			+
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 510 486,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	1 669 500,00	1 641 400,00	1 641 400,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé	85 000,00	190 000,00	190 000,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Énergie - électricité	160 000,00	210 000,00	210 000,00
60613	Chauffage urbain	70 000,00		
60621	Combustibles	3 000,00		
60622	Carburants	40 000,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	130 000,00	30 000,00	30 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00	14 000,00	14 000,00
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	24 000,00	24 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	18 000,00	17 000,00	17 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6132	Locations immobilières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	130 000,00	160 000,00	160 000,00
61521	Terrains	35 000,00	50 000,00	50 000,00
61522	Bâtiments	100 000,00	120 000,00	120 000,00
61523	Voies et réseaux	90 000,00	90 000,00	90 000,00
61551	Matériel roulant	36 000,00	36 000,00	36 000,00
61558	Autres biens mobiliers	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	38 000,00	36 000,00	36 000,00
616	Primes d'assurance	100 000,00	100 000,00	100 000,00
617	Études et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 000,00	12 000,00	12 000,00
6188	Autres frais divers	700,00	700,00	700,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	140 000,00	120 000,00	120 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	500,00		
6247	Transports collectifs	22 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
62848	Redevances pour autres prestations de services	130 000,00		
6288	Autres services extérieurs		130 000,00	130 000,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis	200,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 307 760,00	2 307 000,00	2 307 000,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement de transport	5 800,00	5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	6 200,00	6 500,00	6 500,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	22 500,00	22 500,00	22 500,00
64111	Rémunération principale	1 155 000,00	1 151 000,00	1 151 000,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	23 000,00	23 000,00	23 000,00
64118	Autres indemnités.	174 000,00	174 000,00	174 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
64131	Rémunérations	215 000,00	200 000,00	200 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	120 000,00	100 000,00	100 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	218 000,00	235 000,00	235 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	277 000,00	300 000,00	300 000,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	12 460,00	17 000,00	17 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	700,00	700,00	700,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
64732	Versées aux a.s.s.e.d.i.c.	4 000,00	4 300,00	4 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 100,00	6 000,00	6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	634 058,29	591 000,00	591 000,00
6531	Indemnités	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6535	Formation	1 500,00	9 000,00	9 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	18 000,00	18 000,00
65736	SUBVENTIONS DE FONCT.AU CCAS	200 000,00		
657362	Ccas		130 000,00	130 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	315 558,29	320 000,00	320 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)		4 611 318,29	4 539 400,00	4 539 400,00
66	Charges financières (b)	85 500,00	59 200,00	59 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	58 700,00	58 700,00
668	Autres charges financières	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 000,00	310 688,27	310 688,27
6714	Bourses et prix	7 000,00	7 000,00	7 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	21 688,27	21 688,27
678	Autres charges exceptionnelles		282 000,00	282 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c		4 704 818,29	4 909 288,27	4 909 288,27
023	Virement à la section d'investissement	445 000,00	399 829,22	399 829,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		445 000,00	399 829,22	399 829,22
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 149 818,29	5 309 117,49	5 309 117,49

+	RESTES A REALISER N-1	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 309 117,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	20 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	196 775,00	178 750,00	178 750,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 500,00	2 500,00	2 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	43 000,00	43 000,00	43 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	4 000,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign	100 000,00	105 000,00	105 000,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	5 000,00	5 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	275,00	250,00	250,00
70878	Par d'autres redevables	43 000,00	20 000,00	20 000,00
73	IMPÔTS ET TAXES	3 635 973,00	3 710 679,00	3 710 679,00
7311	Contributions directes	1 198 591,00		
73111	Taxes foncières et d'habitation		1 249 297,00	1 249 297,00
7322	Dotations de solidarité communautaire	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7323	FNGIR	35 382,00	35 382,00	35 382,00
7328	Autres reversements de fiscalité	2 360 000,00	2 364 000,00	2 364 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7336	T.L.P.E.		20 000,00	20 000,00
74	Dotations, subventions et participations	945 992,00	717 774,00	717 774,00
7411	Dotations forfaitaire	315 000,00	315 000,00	315 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	25 300,00	33 000,00	33 000,00
74718	Autres	200 000,00	140 000,00	140 000,00
7473	Départements	50 000,00	1 000,00	1 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de	60 000,00	65 000,00	65 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnell	75 000,00	35 000,00	35 000,00
74833	État - compensation au titre de la taxe profession	35 663,00		
74834	État - compensation au titre des exonérations des	14 154,00		
74835	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habi	75 875,00	118 774,00	118 774,00
7488	Autres attributions et participations	95 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	60 000,00	60 000,00
752	Revenus des immeubles	90 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)	4 888 740,00	4 707 203,00	4 707 203,00
76	Produits financiers (b)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
768	Autres produits financiers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 500,00	297 500,00	297 500,00
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		282 000,00	282 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c	4 908 740,00	5 009 203,00	5 009 203,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 908 740,00	5 009 203,00	5 009 203,00

+

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	299 914,49
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 309 117,49
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	625 770,05		
2313	Constructions	625 770,05		
	Op. equ : 9000000005 - MATERIEL DIVERS	57 639,56		
	Op. equ : 9000000006 - MATERIEL DE BUREAU	14 525,56		
	Op. equ : 9000000007 - ECOLES	43 063,48	33 589,72	33 589,72
	Op. equ : 9000000008 - BATIMENTS COMMUNAUX	9 245,65	22 493,17	22 493,17
	Op. equ : 9000000010 - VOIRIE signalytique	67 091,56	45 000,00	45 000,00
	Op. equ : 9000000012 - SERVICES TECHNIQUES	58 274,71	30 076,00	30 076,00
	Op. equ : 9000000019 - EXTENSION VESTIAIRES	20 000,00		
	Op. equ : 9000000022 - ACQUISITION FONCIERE	10 000,00	11 438,04	11 438,04
	Op. equ : 9000000039 - ECLAIRAGE PUBLIC	19 461,10		
	Op. equ : 9000000040 - VIDEO	10 000,00		
	Op. equ : 9000000044 - PARKING SUZANNE LANOY	40 000,00		
	Op. equ : 9000000045 - TROTTOIRS JEAN JAURES	230 095,00	80 095,00	80 095,00
	Op. equ : 9000000046 - JOLIOT CURIE	3 478,44		
	Op. equ : 9000000049 - AMENAGEMENT ABORDS CLOS DE	100 600,00		
	Op. equ : 9000000050 - AMENAGEMENT DE SECURITE RUE	50 000,00		
	Op. equ : 9000000051 - REFECTION STADE LUDOVIC SEG	221 810,14	130 610,00	130 610,00
	Op. equ : 9000000052 - AMENAGEMENT SECURITE RUE DU	50 000,00	717,60	717,60
	Op. equ : 9000000053 - VOIRIE RUE DU MARAIS	290 000,00	10 000,00	10 000,00
	Op. equ : 9000000054 - REFECTION REVETEMENT SALLE	70 000,00	29 695,00	29 695,00
	Op. equ : 9000000055 - EXTENSION ETANG COMMUNAL	20 000,00	10 000,00	10 000,00
	Op. equ : 9000000057 - CITY STADE RUE DE BOUCHAIN		29 695,00	29 695,00
	Total des dépenses d'équipement	2 011 055,25	433 409,53	433 409,53
16	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00	241 445,21	241 445,21
1641	Emprunts en euros	235 000,00	241 445,21	241 445,21
	Total des dépenses financières	235 000,00	241 445,21	241 445,21
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 246 055,25	674 854,74	674 854,74
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	2 246 055,25	674 854,74	674 854,74

	+
RESTES A REALISER N-1	779 520,32
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	56 111,16
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 486,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement	322 000,00	30 000,00	30 000,00
1323	Départements	252 000,00	30 000,00	30 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	70 000,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	630 000,00	360 000,00	360 000,00
2111	Terrains nus	280 000,00		
2132	Immeubles de rapport	350 000,00	360 000,00	360 000,00
Total des recettes d'équipement		952 000,00	390 000,00	390 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	73 695,00	89 210,00	89 210,00
10222	F.c.t.v.a.	49 888,00	49 000,00	49 000,00
10223	T.i.e.	23 807,00	40 210,00	40 210,00
27	Autres immobilisations financières	21 810,14	30 076,00	30 076,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	21 810,14	30 076,00	30 076,00
Total des recettes financières		95 505,14	119 286,00	119 286,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 047 505,14	509 286,00	509 286,00
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	445 000,00	399 829,22	399 829,22
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		445 000,00	399 829,22	399 829,22
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		445 000,00	399 829,22	399 829,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		1 492 505,14	909 115,22	909 115,22
				+
RESTES A REALISER N-1				601 371,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 510 486,22

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000005
LIBELLE : MATERIEL DIVERS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		8 483,31	a 3 600,00		b	
21	Immobilisations corporelles	8 483,31	3 600,00			
2135	Installations générales,	3 393,05	3 600,00			
2158	Autres installations, matériel et	1 240,87				
2181	Installations générales, agencements	886,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	2 963,39				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	3 600,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000007
LIBELLE : ECOLES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		14 582,07	a 6 000,00	33 589,72	b	33 589,72
21	Immobilisations corporelles	14 582,07	6 000,00	33 589,72	33 589,72	
2111	Terrains nus		6 000,00	- 6 000,00	- 6 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	5 740,80				
2181	Installations générales, agencements	1 751,51		39 589,72	39 589,72	
2184	Mobilier	4 679,35				
2188	Autres immobilisations corporelles	2 410,41				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	39 589,72

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000008
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		115 383,99	a	22 493,17	b 22 493,17	
21	Immobilisations corporelles	115 383,99		22 493,17	22 493,17	
21311	Hôtel de ville	26 936,79				
21318	Autres bâtiments publics	5 501,97				
2135	Installations générales,	55 601,34				
2181	Installations générales, agencements	13 811,89		22 493,17	22 493,17	
2188	Autres immobilisations corporelles	13 532,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 22 493,17
21	Immobilisations corporelles		22 493,17
2132	Immeubles de rapport		22 493,17

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000010
LIBELLE : VOIRIE signalytique

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		109 740,34	a	45 000,00	b 45 000,00	
21	Immobilisations corporelles	109 740,34		45 000,00	45 000,00	
2111	Terrains nus	1 249,83				
2152	Installations de voirie	67 960,94		45 000,00	45 000,00	
2158	Autres installations, matériel et	40 529,57				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 34 371,00
21	Immobilisations corporelles		34 371,00
2132	Immeubles de rapport		34 371,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	10 629,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000012
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		87 905,43	a 4 781,28	30 076,00	b 30 076,00	
21	Immobilisations corporelles	18 539,80				
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 534,80				
2158	Autres installations, matériel et	10 209,66				
2188	Autres immobilisations corporelles	795,34				
23	Immobilisations en cours	69 365,63	4 781,28	30 076,00	30 076,00	
2313	Constructions	69 365,63	4 781,28	30 076,00	30 076,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	34 857,28

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000022
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		1 438,04	a 8 561,96	11 438,04	b 11 438,04	
21	Immobilisations corporelles	1 438,04	8 561,96	11 438,04	11 438,04	
2111	Terrains nus	1 438,04	8 561,96	11 438,04	11 438,04	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	10 000,00	d	10 000,00
21	Immobilisations corporelles		10 000,00		10 000,00
2132	Immeubles de rapport		10 000,00		10 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000024
LIBELLE : AMENAGT SALLE MULTI

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		105 077,11	a 522 272,85			b
21	Immobilisations corporelles	1 579,91				
2158	Autres installations, matériel et	1 579,91				
23	Immobilisations en cours	103 497,20	522 272,85			
2313	Constructions	103 497,20	522 272,85			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 320 000,00	d 200 000,00
13	Subventions d'investissement		30 000,00
1323	Départements		30 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires		
21	Immobilisations corporelles		170 000,00
2132	Immeubles de rapport		170 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	2 272,85

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000044
LIBELLE : PARKING SUZANNE LANOY

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a 40 000,00			b
21	Immobilisations corporelles		40 000,00			
2135	Installations générales,		40 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 40 000,00
21	Immobilisations corporelles		40 000,00
2132	Immeubles de rapport		40 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000045
LIBELLE : TROTTOIRS JEAN JAURES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		293 083,86	a	80 095,00	b	80 095,00
21	Immobilisations corporelles	293 083,86		80 095,00	80 095,00	
2152	Installations de voirie	293 083,86		80 095,00	80 095,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		80 095,00
1323	Départements		22 000,00
21	Immobilisations corporelles		58 095,00
2132	Immeubles de rapport		58 095,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000049
LIBELLE : AMENAGEMENT ABORDS CLOS DE L'ERMITAGE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		25 578,17	a	75 021,83	b	
21	Immobilisations corporelles	25 578,17	75 021,83			
2151	Réseaux de voirie		75 021,83			
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 792,72				
21538	Autres réseaux	23 785,45				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
21	Immobilisations corporelles		26 905,00
2132	Immeubles de rapport		26 905,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000050
LIBELLE : AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DE L'EPINETTE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a 50 000,00		b	
23	Immobilisations en cours		50 000,00			
2315	Installations, matériel et outillage		50 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 50 000,00	d
13	Subventions d'investissement		25 000,00
1323	Départements		25 000,00
21	Immobilisations corporelles		25 000,00
2132	Immeubles de rapport		25 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000051
LIBELLE : REFECTION STADE LUDOVIC SEGARD

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a	130 610,00	b 130 610,00	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le			30 610,00	30 610,00	
2031	Frais d'études			30 610,00	30 610,00	
21	Immobilisations corporelles			100 000,00	100 000,00	
2128	Autres agencements et			100 000,00	100 000,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	130 610,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000052
LIBELLE : AMENAGEMENT SECURITE RUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		717,60	a	49 282,40	b	717,60
23	Immobilisations en cours	717,60		49 282,40		717,60
2313	Constructions	717,60		49 282,40		717,60

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		50 000,00
1323	Départements		25 000,00
21	Immobilisations corporelles		25 000,00
2132	Immeubles de rapport		25 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000053
LIBELLE : VOIRIE RUE DU MARAIS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a	10 000,00	b	10 000,00
21	Immobilisations corporelles			10 000,00		10 000,00
2151	Réseaux de voirie			10 000,00		10 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
21	Immobilisations corporelles		10 000,00
2132	Immeubles de rapport		10 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000054
LIBELLE : REFECTION REVETEMENT SALLE LEO LAGRANGE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a	29 695,00	b	29 695,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le			29 695,00	29 695,00	
2031	Frais d'études			29 695,00	29 695,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
			29 695,00
21	Immobilisations corporelles		29 695,00
2132	Immeubles de rapport		29 695,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000055
LIBELLE : EXTENSION ETANG COMMUNAL

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a	20 000,00	b	10 000,00
21	Immobilisations corporelles			20 000,00	10 000,00	
2128	Autres agencements et			20 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
			20 000,00
21	Immobilisations corporelles		20 000,00
2132	Immeubles de rapport		20 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000057
LIBELLE : CITY STADE RUE DE BOUCHAIN

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a	29 695,00	b	29 695,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le			29 695,00	29 695,00	
2031	Frais d'études			29 695,00	29 695,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 29 695,00
21	Immobilisations corporelles		29 695,00
2132	Immeubles de rapport		29 695,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

Page 33

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 -REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A							
7749274	Caisse d'Epargne	700 000,00	619 109,96	1	15 T		
MIS221213EUR/0227745/001	DEXIA Crédit Local	1 431 470,93	687 535,70	1	13 T		
MON272531EUR/0291052/001	DEXIA Crédit Local	700 000,00	606 866,64	1	15 T		
7526426	Caisse d'Epargne	800 000,00	634 636,30	1	15 A		
TOTAL A		3 631 470,93					
TOTAL GENERAL		3 631 470,93					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 -REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Taux maximal	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A							
7749274				1,68	6 072,33		24,30 %
MIS221213EUR/0227745/001				2,30	6 826,97		26,58 %
MON272531EUR/0291052/001				1,88	7 636,63		23,81 %
7526426				4,43	30 066,53		24,91 %
TOTAL A					50 602,46		100,00 %
TOTAL GENERAL					50 602,46		100,00 %

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	A2.4

A2.4 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier remb	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					3 631 470,93		
1641 Emprunts en euros (total)					3 631 470,93		
7749274	Caisse d'Epargne	09/09/2010	10/09/2010	25/02/2011	700 000,00	F	
MIS221213EUR/0227745/001	DEXIA Crédit Local	29/03/2004	09/06/2004	01/07/2005	1 431 470,93	F	Euribor 12 mois
MON272531EUR/0291052/001	DEXIA Crédit Local	09/09/2010	23/09/2010	01/02/2011	700 000,00	F	
7526426	Caisse d'Epargne	31/03/2009	30/04/2009	10/09/2010	800 000,00	F	
Total général					3 631 470,93		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	A2.4

A2.4 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit							
1641 Emprunts en euros (total)							
7749274	1,6810	1,6810	EURO	T	X	N	A - 1
MIS221213EUR/0227745/001	2,2960	2,2960	EURO	T	X	N	A - 1
MON272531EUR/0291052/001	1,8750	1,8750	EURO	T	X	N	A - 1
7526426	4,4300	4,4300	EURO	A	C	N	A - 1
Total général							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	A2.4

A2.4 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N							
	Couverture ? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
						Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget
164 Emprunts auprès d'établissement de				2 547 948,60				
1641 Emprunts en euros (total)				2 547 948,60				
7749274	N		A - 1	619 109,96	48,0000	1,00		1,68
MIS221213EUR/0227745/001	N		A - 1	687 535,70	19,0000	1,00		2,30
MON272531EUR/0291052/001	N		A - 1	606 666,64	48,0000	1,00		1,88
7526426	N		A - 1	634 636,30	11,0000	1,00		4,43
Total général				2 547 948,60				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	A2.4

A2.4 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N			
	Coût de sortie	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Capital	Charges d'intérêt	
164 Emprunts auprès d'établissement de		241 445,21	50 602,46	
1641 Emprunts en euros (total)		241 445,21	50 602,46	
7749274		42 799,71	6 072,33	
MIS221213EUR0227745/001		107 912,35	6 826,97	
MON272531EUR0291052/001		46 666,68	7 636,63	
7526426		44 066,47	30 066,53	
Total général		241 445,21	50 602,46	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements
Année	Profil							
Totaux généraux					2 652 530,51	1 465 199,20		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 652 530,51	1 465 199,20		
2001	X		CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS		349 185,28	92 957,72	3	Annuelle
2001	X		CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS		31 213,23	10 350,42	4	Annuelle
2001	X		CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS		571 475,74	152 134,35	3	Annuelle
2001	X		CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS		1 156 400,33	751 838,08	12	Annuelle
2001	X		CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS		76 401,35	33 632,59	6	Annuelle
2001	X		CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS		3 697,58	2 544,95	13	Annuelle
2010	X		FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LD		484 157,00	421 731,19	27	Annuelle

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT) (suite)

Objet de l'emprunt garanti	Taux initial			Taux à la base du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Taux ...	Index	Taux actuariel	Taux ...	Index	Niveau de taux			en intérêts	en capital
Totaux généraux									83 535,64	130 021,60
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités....									83 535,64	130 021,60
CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	Fixe		9 483,40	27 920,38
CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	Fixe		1 051,70	2 272,38
CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	Fixe		15 820,50	45 804,43
CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	Fixe		52 700,14	44 083,89
CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	Fixe		2 827,27	4 850,30
CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	Fixe		158,84	133,66
FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LOGEMENTS A-ESCAU	0,4040		0,4040	0,4040		0,4040	Fixe		1 703,79	14 256,36

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65736	Comité Communal d'Actio	CCAS	CCAS		130 000,00
6574	Office Municipal de la Cul	ASSOCIATION	OMCE	Association	6 500,00
	Office Municipale de la C	Intervention musicale	OMCE	Association	10 000,00
	Association du Quartier Ti	ASSOCIATION	AQT	Association	900,00
	Les Jeunes Talents	ASSOCIATION	LJT	Association	2 000,00
	La Scaldobrigienne	ASSOCIATION	LS	Association	1 200,00
	Club du Temps Libre	ASSOCIATION	CTL	Association	2 850,00
	Gymnastique d'entretien	ASSOCIATION	GEA	Association	3 150,00
	Gardons la pêche	ASSOCIATION	GLP	Association	4 519,50
	Espace Nature Animalier	ASSOCIATION	ENA	Association	3 871,50
	Harmonie Municipale Esc	ASSOCIATION	HME	Association	4 400,00
	Ecole de Musique de l'Ha	ASSOCIATION	HME	Association	18 150,00
	The Flora Compagny	ASSOCIATION	TFC	Association	2 788,60
	Tennis de Table	ASSOCIATION	TTE	Association	15 000,00
	Judo Jujitsu escaudoeu	ASSOCIATION	JJE	Association	13 564,50
	Gymnastique pour enfant	ASSOCIATION	GEE	Association	1 100,00
	Scaldocouture	ASSOCIATION	SC	Association	1 000,00
	Association des parents d	ASSOCIATION	APE	Association	2 850,00
	Club de danse de salon	ASSOCIATION	CDS	Association	1 400,00
	O3 Racing	ASSOCIATION	O3R	Association	750,00
	Club Athlétique et sportif	ASSOCIATION	CASE	Association	44 850,00
	Basket Club d'Escaudoeu	ASSOCIATION	BCE	Association	29 700,00
	Amitiés Internationales d'	ASSOCIATION	AIE	Association	1 000,00
	Pétanque Club d'Escaudo	ASSOCIATION	CPE	Association	5 000,00
	Cyclo Club d'Escaudoeu	ASSOCIATION	CCE	Association	4 600,00
	Hockey Club d'Escaudo	ASSOCIATION	HCE	Association	34 200,00
	Groupe des généalogiste	ASSOCIATION	GGAC	Association	2 000,00
	Union Commerciale et Art	ASSOCIATION	UCAE	Association	3 000,00
	Union Nationale des retra	ASSOCIATION	UNRPA	Association	3 260,50
	Fédération Nationale des	ASSOCIATION	FNACA	Association	4 000,00
	Ma Maison	ASSOCIATION	PSDP	Association	900,00
	Accueil Loisirs Sports et p	ASSOCIATION	ALSPE	Association	1 400,00
	Mewashi-Karaté Club	ASSOCIATION	MKC	Association	4 050,00
	Scènes Mitoyennes	DOTATION	SM		6 875,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Classes de neige	ASSOCIATION	CRCI		23 050,00
	Action	DOTATION	ACT		1 600,00
	Théâtre en Cambrésis	DOTATION	TC		2 800,00
	ADIL	DOTATION	ADIL		450,00
	Syndicat du personnel Co	DOTATION	CGT		540,00
	Sclérose en plaques	DOTATION	SEP		180,00
	Secours Catholique	DOTATION	SC		180,00
	Recherche du Cancer	DOTATION	IRC		180,00
	cyclo Club Cambrésis	DOTATION	CCC		7 000,00
	Paroisse St Vaast St Géry	DOTATION	SVSG		450,00
	Prévention Routière	DOTATION	PR		130,00
	Secours Populaire	DOTATION	SP		160,00
	Nouveau Planning Famili	DOTATION	NPF		130,00
	Subventions exceptionnel				7 480,40
	La Souris Verte RAM				30 000,00
	Classe Verte				4 820,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS ET COLLABORATEURS		1		1			
Directeur général des services	A	1		1			
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15	1	16	15	1	16
Attaché Principal	A	1		1	1		1
Rédacteur	B	1		1	1		1
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1		1	1		1
Adjoint Administratif 1ère Classe	C	2		2	2		2
Adjoint Administratif 2ème Classe	C	10	1	11	10	1	11
FILIERE ANIMATION (c)		4	2	6	6		6
Adjoint d'animation 2ème Classe	C	4	2	6	6		6
FILIERE CULTURELLE (d)		2		2	2		2
Adjoint du Patrimoine 2ème Classe	C	2		2	2		2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2		2	2		2
Agent Spécialisé de 1ère Classe des E.M.	C	1		1	1		1
Agent Spécialisé Principal 2ème Cl. des E.M.	C	1		1	1		1
FILIERE POLICE MUNICIPALE (f)		1		1	1		1
Garde Champêtre Chef Principal	C	1		1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (g)		28	2	30	27	3	30
Technicien	B	1		1	1		1
Adjoint Technique 1ère Classe	C	1		1	1		1
Adjoint Technique 2ème Classe	C	23	2	25	22	3	25
Agent de Maîtrise	C	1		1	1		1
Agent de Maîtrise Principal	C	2		2	2		2
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g)		53	5	58	53	4	57

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi non						
LAFORCE Yahn / Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	297		1	APPRENTISSAGE
PRINCE Alison / Adjoint Animation 2ème Classe	C	ANIM	297		1	APPRENTISSAGE
BACHELET Henri / Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	297		1	CAE
BARRE Didier / Adjoint technique 2ème Classe	C	TECH	297		1	CAE
COQUELET Michèle / Adjoint technique 2ème Classe	C	TECH	297		1	CAE
DENIS Nadine / Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	297		2	CAE + OCCASIONNEL
DIMUS Christine / Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	297		2	CAE + OCCASIONNEL
DUFOUR Bernard / Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	297		1	CAE
LEGRAND Olesya / Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	297		2	CAE + OCCASIONNEL
PAGNIEZ Marie-Christine / Adjoint Technique 2ème C	C	TECH	297		1	CAE
WAVRIN Brigitte / Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	297		1	CAE
FONTAINE Mélanie / Adjoint Animation 2ème Classe	C	ANIM	303		1	OCCASIONNEL HORAI
LE BACQ Jonathan / Adjoint Animation 2ème Classe	C	ANIM	297		1	OCCASIONNEL 35H
MARISSIAUX Isabelle / Adjoint Animation 2ème Class	C	ANIM	297		1	OCCASIONNEL 28H
MARISSIAUX Virginie / Adjoint Animation 2ème Class	C	ANIM	297		1	OCCASIONNEL 28H
MARTIN Aurélie / Adjoint Animation 2ème Classe	C	ANIM	297		1	OCCASIONNEL 28H
VAN FRIEL Ghislaine / Adjoint Animation 2ème Class	C	ANIM	297		1	OCCASIONNEL HORAI
VILAIN Elodie / Adjoint Animation 2ème Classe	C	ANIM	297		1	OCCASIONNEL 20H
TOTAL GENERAL						

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a été destinataire du projet de Budget pour l'exercice 2013. Il demande s'il y a des questions ?

Monsieur Josée de Sousa, Conseiller Municipal demande la parole. « J'ai quelques questions sur la section de fonctionnement, en fait quelques clarifications » : le premier poste au 6042 Achat de prestations, on avait pour 2012 85 000 euros, vous annoncez 190 000 euros qu'est ce qui justifie cela ? Ce sont des estimations bien mais pouvez-vous ?

Monsieur le Maire : c'est à la page 8 du budget 2013, première ligne Achats de prestations de services, on passe de 85 000 à 190 000 euros.

Monsieur Gérard Domise, Adjoint aux finances : je vous demande quelques instants ; je fais la recherche. Chaque année, la nomenclature comptable M 14 subit des modifications ; certaines dépenses imputées sur un compte X l'année N doivent être imputées sur le compte Y de l'année N+1. Ensuite, il y a, pour une bonne partie des imputations des dépenses sur les différents comptes, l'appréciation du trésorier qui peut faire passer en prestations de services des choses qui passaient en fêtes et cérémonies ou inversement. Pour le compte 6042 Achat de prestations de services : c'est le cas. Nous avons payé en 2012 tout ce qui étaient Restaurants Scolaires, cantines, centres de loisirs, activités périscolaires, nous avons donc fait évoluer ce compte pour ces raisons. Le compte 60623 Alimentation est passé de 130 000 à 30 000 euros. Seuls les goûters des enfants pour les écoles et les CLSH sont toujours imputés sur ce compte. On peut regretter le manque d'échanges et de concertation entre les services de la trésorerie et la mairie qui nous posent beaucoup de problèmes pour fonctionner dans de bonnes conditions. Il n'y a pas suffisamment d'échanges d'informations entre la trésorerie et la commune. Il arrive souvent que des bordereaux entiers de mandats de paiement nous soient retournés rayés en raison d'imputations divergentes entre la commune et la Trésorerie. Quelquefois, il suffit d'une seule facture mal imputée alors qu'il serait si simple de téléphoner pour rectifier.

Monsieur De Sousa : sur la ligne suivante eau et assainissement on passe de 25 000 à 10 000 euros, c'est toujours de l'incompréhension parce que baisser de 1 000 ou 2 000 euros, je comprends mais là 15 000 euros !

Monsieur Domise : nous avons dépensé en 2012 sur ce compte un peu moins de 8 000 euros exactement 7 848.58 euros. Nous avons donc réduit les crédits 2013 tout simplement.

Je rappelle que nous nous basons sur les dépenses réelles 2012 pour inscrire les crédits prévisionnels 2013.

Monsieur de Sousa : Pourquoi avoir inscrit 25 000 euros en 2012, enfin c'est le passé.

Monsieur Domise précise qu'en 2011, la commune s'était acquittée de deux années de cotisation au SIAC. La cotisation 2010 a été réglée en 2011.

Monsieur De Sousa : Les locations mobilières concrètement ?

Monsieur Domise : il s'agit du compte 6135 nous avons 130 000 euros en 2012 et nous avons provisionné 160 000 euros en 2013. Ce poste reprend les loyers des véhicules des services techniques, les loyers des copieurs. Nous avons des véhicules neufs qui ne nécessitent plus d'entretiens coûteux.

Monsieur De Sousa : Il y a des véhicules en plus cette année, peut-être ?

Monsieur Domise : non pas du tout il n'y a rien de prévu. Pour ce poste, les dépenses devraient baisser en 2013 puisque nous allons nous séparer d'un certain nombre de photocopieurs.

Monsieur le Maire fait observer que le chapitre des charges à caractère général passe de 1 669 500 à 1 641 400 euros, soit une diminution de l'ordre de 28 000 euros.

Monsieur Domise : prenons les frais de télécommunication, nous avons réussi à les baisser encore cette année de 5 000 euros. Bien évidemment, les économies réalisées ont leurs limites. Il y a encore des économies à réaliser mais cela s'avère de plus en plus difficile. On peut par exemple faire des économies sur les consommations d'eau potable dans les écoles, les bâtiments communaux moyennant l'installation de matériels adaptés.

Monsieur le Maire : pour les restaurants scolaires et les garderies, nous sommes passés des bouteilles d'eau aux fontaines.

Monsieur De Sousa : pour la médecine du travail page 9 on passe de 2 100 à 6 000 euros, il y a quelque chose de spécial ? où c'est la réglementation.

Monsieur Domise au compte 6475 Médecine du Travail, nous avons dépensé 4 617.69 euros en 2012. Sur ce compte sont payés la visite médicale obligatoire du personnel soit 50 euros par agent. Le coût des visites médicales est réglé au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. La visite obligatoire des locaux par la médecine du travail, les visites médicales d'expertise pour les agents en arrêt maladie longue durée ou de longue maladie. Il y a ensuite les frais pharmaceutiques pour les écoles, les garderies périscolaires, les accueils de loisirs sans hébergement. Certains vaccins sont obligatoires pour des agents travaillant à l'étang communal.

Monsieur De Sousa : C'est de la responsabilité de l'employeur ! Il faut le faire.

Monsieur De Sousa : sur les charges exceptionnelles vous avez mis un montant avec virgule, j'imagine que c'est quelque chose de précis qui renvoie en tout 28 688.27 euros.

Monsieur Domise : pour le compte 6714 Bourse et Prix nous avons inscrits les mêmes crédits que l'an dernier, il s'agit des bourses d'étude pour les élèves de la commune. Ensuite, au 673 Titres annulés et admissions en non-valeur nous inscrivons jusque l'an dernier 1 000 euros. Chaque année, le trésorier nous demande de prévoir des crédits pour prendre en compte les admissions en non-valeur. Il s'agit de sommes généralement conséquentes dues par des habitants de la commune pour des cantines, garderies, centres aérés qui n'ont jamais été payés à la commune.

Ces redevables sont passés en commission de surendettement, le jugé a effacé leur dette et le trésorier n'a aucun moyen de recouvrer les sommes dues. C'est donc la commune qui doit supporter financièrement ces pertes. A ce jour, nous avons plus de 80 000 euros de créances non recouvrées. Nous avons inscrit 21 688,27 euros de provision. Cette somme est loin de couvrir les admissions en non-valeur mais correspond au solde des crédits équilibrant le budget de la section de fonctionnement d'où les 27 centimes.

Monsieur De Sousa : une question en recettes de fonctionnement pour le Département on a 50 000 euros on passe à 1 000 euros en 2013, ça me paraît faible.

Monsieur Domise : il s'agit du compte 7473 Départements. Il s'agit de participations du département, participations diverses, reliquat de dotations de taxe additionnelle aux droits de mutation, du fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle. Nous avons encaissé en 2012 1 860 euros, nous avons donc inscrits 1 000 euros de crédits prévisionnels.

Monsieur De Sousa au 77 - Produits Exceptionnels -, vous avez inscrits 297 500 euros, c'est la vente des terrains rue Jean Jaurès.

Monsieur Domise : il s'agit de la vente des maisons à Monsieur Laouici pour 282 000 euros. Les écritures comptables et l'encaissement du chèque ont eu lieu cette année. Il s'agit d'une opération d'ordre, on retrouve la même somme au 675 Valeurs comptables des immobilisations cédées ainsi qu'en recette d'investissement. C'est un peu compliqué car pour chaque opération il doit être tenu compte des plus ou moins-values sur les cessions par rapport au prix d'acquisition et au prix de revente. Il reste encore trois maisons en attente d'être vendues.

Monsieur De Sousa : dernière question, c'est immeuble de rapport page 13 compte 2132 : 360 000 euros.

Monsieur Domise : il faut reprendre l'état des restes à réaliser que chacun a eu. En reste à réaliser c'est-à-dire les crédits qui étaient prévus en dépenses et en recettes d'investissement en 2012. Ces crédits n'ont fait l'objet d'aucun mouvement. Dans les restes à réaliser en recettes, on a ventes d'immeubles pour 319 371 euros dont les 282 000 euros que nous avons vu précédemment plus les logements à venir évoqués ci avant.

Les crédits avaient été affectés en 2012 comme suit :

- 34 371 euros au programme voirie
- 10 000 euros en acquisition foncière
- 110 000 euros pour la salle polyvalente
- 58 000 euros pour les trottoirs de la rue Jean Jaurès
- 26 905 euros pour les abords du clos de l'Ermitage (participation aux trottoirs)
- 50 000 euros pour les aménagements de sécurité rue du 11 novembre et de l'Épinette
- 10 000 euros pour la rue du Marais
- 20 000 euros pour l'étang

Viendront s'ajouter les ventes en cours.

Monsieur De Sousa une dernière question : les charges financières page 34, on est à 55 703.98 euros le montant des intérêts et on a une charge de 59 000 ? en section de fonctionnement au compte 66.

Monsieur Domise : pour ce qui est des intérêts de la dette à payer sur 2013, nous avons inscrit 58 700 euros en section d'investissement la recette provient du prélèvement sur les recettes de fonctionnement et nous avons inscrit 241 445,21 euros soit une annuité totale inférieure à ce jour qui figure sur l'état de la dette qui figure en annexe à la fin du budget.

Les emprunts récents ont été souscrits en taux variable, or nous bénéficions de taux d'intérêts extrêmement bas. Ceux-ci varient trimestriellement, ils sont indexés sur l'euribor 3 mois. Pour les trimestrialités à payer prochainement on a un taux d'intérêt à 1.02 %. Le taux était de 1.26 % au moment de la souscription.

Monsieur le Maire résume les grandes lignes du budget 2013. Le budget 2013 est comme les budgets précédents, un budget de rigueur qui nous a amené à baisser les dépenses pour tenir compte des pertes de recettes et dotations reçues de l'État. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 5 309 117.49 euros.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 510 486.22 euros.

Il invite ensuite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'adoption du budget 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

2 abstentions : de Messieurs Jean Pierre Vandeville et Guy Cacheux et une voix contre Monsieur José De Sousa.

- Adopte le budget primitif 2013 tel qu'il a été présenté.

2 Souscription d'une ligne de Trésorerie Interactive

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune perçoit les recettes qui lui sont dues mensuellement de plus en plus tardivement. Ainsi au 20 mars 2013, nous étions toujours en attente du versement par la communauté d'agglomération de Cambrai, de la dotation communautaire (ex taxe professionnelle) soit 400 000 euros : 200 000 euros pour le mois de janvier 2013 et 200 000 euros pour le mois de février 2013. A la date du 11 avril 2013, nous n'avions pas perçu le mois de mars. Cette situation provoque des retards de paiement des fournisseurs. Afin de remédier à cette situation qui risque fort de perdurer, la commission municipale des finances et le conseil municipal réunis dans le cadre de la préparation du budget 2013 ont envisagé de souscrire une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Épargne. Cette ligne de trésorerie d'un montant de 700 000 euros permettra de couvrir deux mois de recettes de fonctionnement ainsi que les dépenses d'investissement prévues au budget primitif dans l'attente de l'encaissement des subventions.

La Caisse d'Épargne Nord France Europe peut mettre à notre disposition une ligne de trésorerie interactive pour une période de un an.

Les caractéristiques de la LTI sont les suivantes :

Montant : 700 000 euros

Durée : 1 an

Taux d'intérêt : EONIA + 1.9 %

[Base de calcul : exact/360] EONIA : 0.06 % au 18/03/2013

Process de traitement automatique tirage : crédit d'office

Remboursement : débit d'office

Demande de tirage : aucun montant minimum

Demande de remboursement : aucun montant minimum

Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office

Frais de dossier : 0.20% du capital emprunté soit 1400 euros

Commission de non utilisation : 0.50%

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gérard Domise Adjoint aux Finances.

Monsieur Gérard Domise rappelle tout d'abord que les délais de paiement des factures ont été raccourcis. Par ailleurs se pose le problème des recettes. Les délais d'encaissement sont de plus en plus longs. Début mars, la commune n'avait toujours pas encaissé la dotation mensuelle communautaire de 200 000 euros pour les mois de janvier et février. La communauté d'agglomération n'ayant elle-même rien reçu de l'Etat. Nous avons donc un déficit de 400 000 euros qui nous empêchait de pouvoir régler les factures de nos fournisseurs dans les délais. Nous nous sommes renseignés pour la souscription d'une ligne de Trésorerie Interactive. Il s'agit d'un montant défini mis à disposition pour une durée de 1 an que l'on peut utiliser par retraits fractionnés en fonction des besoins ; le but étant d'éviter des retards de paiement trop importants en fonctionnement et en investissement.

Aujourd'hui 19 avril 2013, nous savons que nous ne percevons la dotation communautaire du mois de mars 2013 que début mai. C'est un réel problème. Pour ce qui est des programmes d'investissement nous avons obtenu des subventions conséquentes mais nous ne savons pas dans quels délais, l'Etat, le Département, nous les verseront. Par contre, nous devons faire face au paiement des situations faites par les entreprises au fur et à mesure de l'avancement des travaux. A titre d'exemple, pour la salle polyvalente, l'entreprise adjudicataire du gros œuvre a démarré les travaux qu'elle a dû interrompre rapidement pour des raisons techniques (présence d'un réseau d'assainissement). Nous avons dû nous résoudre à différer le redémarrage parce que nous ne pouvions pas nous engager vis-à-vis de cette entreprise à payer les situations dans les 30 jours même si cela n'est pas une somme extraordinaire puisque cela ne représentait que 12 000 euros. La Ligne de Trésorerie Interactive permet de faire le relais. Nous ne payons les intérêts que sur les sommes décaissées et il faut avoir à l'esprit que dans un an les 700 000 euros de la LTI seront rendus à la Caisse D'Epargne.

D'autre part, il faut bien faire la distinction entre budget et trésorerie, cette ligne de trésorerie permettra d'éviter que des entreprises comme Farasse Serrurerie qui était adjudicataire du marché des fenêtres et portes en acier se soient mise en liquidation.

En utilisant ce moyen, nous pourrions faire face aux dépenses engagées et ne pas mettre les entreprises en difficulté.

Monsieur José De Sousa, Conseiller Municipal demande si la CAC a reçu les dotations.

Monsieur le Maire indique que les retards de versement des dotations n'ont commencé que cette année, plus précisément en décembre 2012 puisque la dotation de décembre 2012 n'a été versé qu'en janvier 2013.

La Communauté d'agglomération n'est pas responsable de cette situation. La CAC a inscrit ces sommes à son budget mais ne perçoit pas les recettes de l'Etat. La contribution versée par la communauté d'agglomération d'un montant de 200 000 euros correspond à ce que la commune d'Escaudœuvres percevrait en taxe professionnelle l'année de son adhésion à la CAC. L'Etat verse les compensations à l'intercommunalité qui les reverse aux communes membres. Les caisses de l'Etat sont vides et nous subissons, nous commune, les effets de la crise de façon brutale et inquiétante. Le recours à la LTI, c'est temporaire. Si la situation perdure et s'aggrave, je ne sais pas du tout comment nous pourrions, et les communes en général, faire face. Beaucoup de communes de la CAC : Cambrai Provville, Neuville Saint Rémy ont également recours à la ligne de trésorerie.

La Caisse d'Epargne reste l'un des rares établissements financiers à affecter les crédits destinés aux collectivités territoriales sous forme de ligne de trésorerie.

Monsieur Jean Pierre Vandeville, Conseiller Municipal fait remarquer que l'an prochain ces problèmes risquent encore de s'aggraver.

Monsieur Domise : « Je partage également vos craintes ».

Monsieur José De Sousa demande Pourquoi 700 000 euros ?

Monsieur Domise : Simplement parce que c'est deux mois de recettes de fonctionnement que nous verse la CAC au titre de la compensation TP donc 2 fois 200 000 euros et 300 000 euros pour l'investissement qui correspond au montant des subventions attendues. Cette ligne de trésorerie ne peut être utilisée que pour faire l'avance financière sur la réalisation des opérations qui sont effectivement financées avec certitude.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie interactive dans les conditions précisées ci-avant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 2 voix contre du Groupe Bâtir l'avenir d'Escaudoevvres

- Décide de souscrire une ligne de Trésorerie interactive pour faire face aux retards d'encaissement des recettes et permettre un règlement des dépenses de la commune dans les délais réglementaires,
- Sollicite la Caisse d'Epargne Nord France Europe pour la mise à disposition de la LTI
- Autorise son Maire à souscrire la LTI dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - ✓ Montant : 700 000 euros
 - ✓ Durée : 1 an
 - ✓ Taux d'intérêt : EONIA + 1.9 %
 - ✓ [Base de calcul : exact/360] EONIA : 0.06 % au 18/03/2013
 - ✓ Process de traitement automatique tirage : crédit d'office
Remboursement : débit d'office
 - ✓ Demande de tirage : aucun montant minimum
 - ✓ Demande de remboursement : aucun montant minimum
 - ✓ Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office
 - ✓ Frais de dossier : 0.20% du capital emprunté soit 1400 euros
 - ✓ Commission d'engagement : Néant
 - ✓ Commission de mouvement : Néant
 - ✓ Commission de non utilisation : 0.50%
- Autorise son Maire à signer toute pièce administrative concernant la LTI avec l'établissement prêteur.

3 Construction d'un terrain synthétique de Hockey – consultation de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que ce point a déjà été évoqué lors de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2013. Le Conseil municipal avait souhaité que les trois consultations de maîtrise d'œuvre : Terrain de Hockey – mini stade rue de Bouchain et second étang soient présentées et fassent l'objet d'un vote distinct par opération. Il rappelle que le stade Ludovic Ségard est très dégradé, il nécessite une réfection complète et donc la réalisation d'un nouveau terrain synthétique. De plus, l'ancien terrain n'est plus aux normes de la fédération française de Hockey car trop petit.

Cette opération nécessite la réalisation d'une consultation en vue de désigner un maître d'œuvre qui sera chargé de l'élaboration du projet, d'établir les dossiers de demandes de subvention (Etat – Région – Département – Fédération de Hockey), de constituer le dossier de consultation des entreprises, d'éclairer la commission municipale d'appel d'offres sur le choix de l'entreprise à retenir, de la passation du marché de travaux, de veiller à la bonne exécution des travaux.

Monsieur le Maire indique que trois bureaux d'études ont répondu à la consultation lancée par la Municipalité. La commission municipale d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 30 janvier 2013 à 16 heures afin de procéder à l'ouverture des plis et à l'examen des offres.

Bureau d'études	B.E CARON	B.E HOGREL	B.E CIBLE VRD
Travaux			
Construction d'un terrain de Hockey Synthétique	21 360,00 € HT	23 440,00 € HT	17 900,00 € HT

L'examen des offres fait apparaître que c'est le bureau d'ingénierie Cible VRD qui est le moins disant. La commission municipale d'appel d'offres concluant que les compétences de CIBLE VRD sont reconnues et qu'il est le moins disant a décidé à l'unanimité de leur confier la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.

Monsieur José De Sousa, Conseiller Municipal demande si c'est prioritaire. Monsieur le Maire répond que non. C'est le démarrage d'une procédure longue dans le temps avec au mieux une réalisation en 2015. La commune a d'ores et déjà eu des engagements du Département, de la Région, de l'Etat au titre du Fonds National pour le Développement du Sport soit pour la totalité des aides environ 80 % de subventions.

Monsieur Jean Pierre Vandeville, Conseiller Municipal demande si cela va être maintenu ? Monsieur le Maire précise que nous avons reçu les engagements écrits. Il s'agit non pas d'une réhabilitation mais de la construction d'un nouveau terrain en lieu et place de l'ancien. Le sous-sol du terrain actuel est constitué de remblais de toutes sortes c'est quasiment un dépôt d'ordures avec les souches d'arbres qui pourrissent, des gravats ... C'est pour cela que le terrain se détériore et « gondole ». Lors de la construction de ce terrain, ce sont les services techniques

municipaux qui ont réalisé les travaux de remblaiement puis la pose du revêtement. D'autre part, le terrain n'est plus aux normes pour les championnats nationaux. Les terrains homologués étant plus longs et plus larges. Le système d'échange n'est également plus aux normes. Il y a donc dans un premier temps, tout un travail d'études : forages pour connaître la nature du sous-sol, analyse du sous-sol afin de déterminer quels seront la nature des travaux de construction du nouveau support, ensuite il faudra lancer un appel d'offres pour choisir l'entreprise (code des marchés publics) la moins-disante qui effectuera les travaux. Lorsque l'entreprise et le coût des travaux seront connus il faudra monter les dossiers de demande de subvention et attendre que l'Etat, la Région, le Département, la Fédération de Hockey nous retournent les arrêtés officiels de subvention. A partir de là, les travaux pourront s'engager la phase préparatoire est donc très longue. Le coût approximatif d'une telle réalisation est de 800 000 euros subventionné à 80 % ce qui laisse une participation financière à la commune de 160 000 euros auquel il faut déduire la récupération de TVA d'un montant de 125 000 euros soit environ 40 000 euros. La ville de Cambrai a eu l'amabilité de nous prêter les dossiers de conception réalisation de leur synthétique de Hockey Villars. Je tiens ici à les remercier à nouveau.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer pour valider le choix de la commission d'appel d'offres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 2 abstentions du Groupe Bâtir l'avenir d'Escaudoevres

- Désigne le Bureau d'Ingénierie Cible VRD en qualité de maître d'œuvre des travaux de construction d'un terrain synthétique de Hockey (stade Ludovic Ségard)
- Autorise son Maire à signer les pièces administratives relatives à la mission de maîtrise d'œuvre.

4 Construction d'un mini stade rue de Bouchain – consultation de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que ce point a déjà été évoqué lors de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2013. Il explique qu'à la place de l'ancien terrain de jeux dit « les moutons » situé rue de Bouchain, la municipalité envisage la réalisation d'un mini stade destiné prioritairement aux élèves de l'école primaire Joliot Curie. Cette opération nécessite la réalisation d'une consultation en vue de désigner un maître d'œuvre qui sera chargé de l'élaboration de l'avant-projet, de l'établissement des dossiers de demandes de subvention, de la constitution du dossier de consultation des entreprises (DCE), du choix de l'entreprise, de la passation du marché, du suivi des travaux.

Monsieur le Maire indique que trois bureaux d'études ont répondu à la consultation lancée par la Municipalité. La commission municipale d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 30 janvier 2013 à 16 heures afin de procéder à l'ouverture des plis et à l'examen des offres.

Bureau d'études	B.E CARON	B.E HOGREL	B.E CIBLE VRD
Travaux			
Construction d'un mini stade rue de Bouchain	15 230,00 € HT	13 770,00 € HT	11 250,00 € HT

L'examen des offres fait apparaître que c'est le bureau d'ingénierie Cible VRD qui est le moins disant pour cette opération. La commission municipale d'appel d'offres, concluant que les compétences de CIBLE VRD sont reconnues et qu'il est le moins disant, décide à l'unanimité de leur confier la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.

Monsieur Jean Pierre Vandeville, Conseiller Municipal demande quel est le coût estimé de ce mini-stade.

Monsieur le Maire indique que le coût d'un tel équipement est de l'ordre de 100 000 euros avec 60 % de subvention, avec la récupération de la TVA cela fait un peu plus de 75 %. Les subventions sont attribuées sur un fonds spécial du Conseil Général, elles sont destinées à favoriser le développement du sport. Ce type d'équipement s'est bien implanté dans le Douaisis. Dans le Cambrésis ces équipements commencent à voir le jour.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nicole Mory, Adjointe aux Sports qui est à l'origine de ce projet de Mini - Stade.

Madame Nicole Mory : au départ, j'étais comme vous tous du Conseil Municipal et comme tous les riverains du Chemin des Moutons ; scandalisée par l'état déplorable de ce terrain malgré les efforts de la municipalité pour garder ce terrain propre. J'ai pensé qu'il y avait possibilité de réaliser un équipement sportif utile à nos jeunes enfants, à nos scolaires qui réglerait

définitivement le problème des incivilités constatées sur cette zone. J'ai consulté plusieurs constructeurs. Aux équipements proposés j'ai pensé intéressant d'y ajouter sur le pourtour du Plateau Sportif une mini piste d'athlétisme à 2 couloirs. Madame Mory fait circuler l'esquisse de ce projet d'aménagement. Nous allons faire des photocopies pour les collègues. Le terrain actuel a été aménagé il y a fort longtemps. La structure métallique n'est plus conforme les riverains du quartier entendent les ballons rebondir sur ces parties métalliques. Le nouvel équipement sera doté d'un revêtement anti bruit. La clôture ne sera plus en grillage, d'autre part, la structure sera couverte. La voie reliant la rue de Bouchain au lotissement Tisserin sera également refaite.

Monsieur le Maire demande ensuite au conseil municipal de se prononcer pour valider le choix de la commission municipale d'appel d'offres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 2 abstentions du Groupe Bâtir l'avenir d'Escaudœuvres

- Désigne le bureau d'ingénierie CIBLE VRD en qualité de maître d'œuvre des travaux de construction d'un mini stade rue de Bouchain
- Autorise son Maire à signer les pièces administratives relatives à la mission de maîtrise d'œuvre.

5 Organisation d'une « classe de mer » pour les enfants de l'Ecole Maternelle Suzanne Lanoy – Convention à passer avec le Centre Régional de Coopération Internationale Nord Pas de Calais

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la municipalité a proposé aux chefs d'établissements des deux écoles maternelles Paul Langevin et Suzanne Lanoy d'organiser pour les classes de grande section une « mini classe de mer ». Seule l'école maternelle Suzanne Lanoy a répondu favorablement à cette proposition. La municipalité a donc décidé d'envoyer les enfants de la maternelle grande section en « classe de mer ». Ce séjour de découverte aura lieu à Ambleteuse au Village Vacances « le Cap d'Opale » du mercredi 19 juin 2013 à midi pour le déjeuner au vendredi 21 juin 2013 retour sur Escaudœuvres après le petit déjeuner. La participation financière de la commune à cette « classe de mer » est de 4 820 euros pour le séjour de 27 enfants et 4 accompagnateurs en pension complète, et comprend la visite guidée du Cap d'Opale, la visite de Nausicaa, le transport, la mise à disposition des équipements du Centre. L'association des parents d'élèves, la coopérative de l'Ecole et surtout l'Association Espace Nature et Animalier participent également au financement du séjour. Monsieur Yves TANCHON Président de l'Association Espace Nature et Animalier a d'ores et déjà remis un chèque de 700 euros à l'Ecole Suzanne Lanoy.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Annick Richez Adjointe aux Ecoles. Madame Richez indique que cette classe de mer a bien évidemment été proposée aux deux écoles mais la directrice de l'Ecole Maternelle Paul Langevin n'a pas donné suite. L'enseignante concernée ne souhaitant pas partir avec ses élèves. La commission des écoles a donc décidé de n'envoyer que la classe de maternelle grande section de l'école Suzanne Lanoy. Monsieur le Maire estime que c'est dommage que la classe maternelle Paul Langevin ne participe pas à ce séjour. Il est vrai que c'est une première. Si l'expérience est concluante peut être les deux écoles participeront l'an prochain. Madame Richez précise que pour l'enseignante, c'est du bénévolat qu'elle a la responsabilité de très jeunes enfants qui vont devoir passer deux nuits. Il y a tout un dossier à établir, on ne peut obliger un enseignant à partir contre son gré. Monsieur José De Sousa Conseiller Municipal demande pour l'encadrement, c'est un adulte pour combien d'enfants ?

Madame Mory Adjointe : « il faut un adulte encadrant pour 5 enfants.

Monsieur Vandeville : Là il y en a quatre pour 26 enfants.

Madame Richez précise qu'il faut ajouter l'enseignante ainsi qu'un accompagnateur du CRCI. Il y a donc 6 encadrants.

Monsieur Jean Pierre Vandeville : six en pension complète !

Monsieur le Maire non !

Les 4 accompagnateurs sont les accompagnateurs de la mairie, ce sont des adjoints d'animation salariés de la commune. On ne paie pas pour l'enseignante et pour l'accompagnateur du CRCI.

Madame Richez précise qu'en fait il y aura 27 enfants et non pas 26 enfants pour le même prix. Il y aura 4 ou 5 enfants de la classe de maternelle grands qui ne partent pas, ils ont donc été remplacés par des enfants de moyenne section avec l'accord de Madame l'Inspectrice. D'autre part, elle indique que ce n'est pas pour des raisons financières les enfants qui ne participent pas, les parents ont participé à hauteur de 40 euros.

Monsieur le Maire demande ensuite au conseil municipal de se prononcer sur l'organisation de cette « classe de mer » et pour confier au Centre Régional de Coopération Internationale Nord Pas

de Calais l'organisation de ce séjour. Le conseil municipal se prononcera pour autoriser son Maire à signer la convention à passer avec cet organisme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, une voix contre : Monsieur José de Sousa

- Décide d'envoyer les enfants de la classe grande section de l'école maternelle Suzanne Lanoy en « classe de mer » du 19 juin 2013 au 21 juin 2013 à Ambleteuse.
- Décide de confier l'organisation de ce séjour au Centre Régional de Coopération Internationale Nord Pas de Calais.
- Autorise son maire à signer la convention à passer avec cet organisme.
- Précise que la participation financière de la commune à ce séjour soit 4820 euros sera versé au CRCI sous forme de subvention inscrite au compte 6574 du budget communal.

6 Convention à passer avec l'association IFAC pour la prise en charge du perfectionnement BAFA de Madame Elisa DUBREUCQ Agent Titulaire à l'Ecole Jean Lebas

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la prise en charge des frais de formation du perfectionnement BAFA que va suivre Madame Elisa DUBREUCQ Agent Titulaire à l'école Jean Lebas du 30 juin au 5 juillet 2013 à Cambrai. La formation est de 6 heures sur une durée de 6 jours. La participation de la commune serait de 350 euros.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nicole Mory Adjointe. Madame Elisa DUBREUCQ a des problèmes de dos et elle ne peut plus remplir sa tâche à temps complet à l'école Jean Lebas, elle travaille à la cantine et fait le ménage de la cantine mais ne peut plus faire le ménage à l'école, il a fallu adapter son poste et nous lui avons proposé de faire du périscolaire. Pour cela il faut qu'elle soit diplômée. Madame Dubreucq a donc accepté de passer le BAFA, elle a suivi l'an dernier la formation de base en Juillet 2012, elle a fait son stage pratique et là va suivre le stage perfectionnement petite enfance.

Monsieur le Maire : c'est je crois la première fois qu'une employée municipale passe le BAFA mais c'est la même chose qu'un agent des services techniques qui suit une formation pour obtenir un CACES.

Monsieur José De Sousa, Conseiller Municipal c'est le rôle de l'employeur de reclasser ses agents qui sont dans ce genre de situation.

Monsieur Jean Pierre Vandeville demande s'il y a des subventions pour ce type de formation ?

Madame Mory indique que cette formation BAFA n'est pas assurée par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique. Nous sommes donc obligés de passer par un organisme agréé et c'est payant.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de prendre en charge les frais de formation au perfectionnement BAFA de Madame Elisa DUBREUCQ pour un montant de 350 euros.
- Dit que les crédits correspondants figurent au budget 2013.

7 Convention relative aux travaux de réfection des trottoirs le long de la RD 630 Rue Jean Jaurès et à leur entretien ultérieur et d'effacement des réseaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la convention proposée par les services de la Direction de la Voirie Départementale a pour objet de préciser les conditions d'occupation des dépendances du domaine public routier départemental par la commune ainsi que de définir les dispositions administratives, techniques et financières relatives aux travaux de réfection des trottoirs et d'effacement de réseaux pour partie rue Jean Jaurès le long de la RD 630 entre l'accès Auchan et le chemin particulier entre les PR13+0890 et 14+0752. Elle précise les obligations de la commune en matière d'exploitation et d'entretien des aménagements ainsi que les responsabilités des deux parties. Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention à passer avec le Conseil Général du Nord en rappelant que cette convention est indispensable pour le versement à la commune de la subvention du Conseil Général d'un montant de 22 477.50 euros Hors Taxes.

Monsieur Jean Pierre Vandeville, Conseiller Municipal pourquoi 22 477.50 euros ?

Monsieur le Maire : il s'agit d'un pourcentage sur un montant de travaux qui ont été réalisés et qui sont éligibles à la subvention du Conseil Général, il s'agit des bordures et caniveaux posés ainsi que sur la partie des trottoirs qui a été refaite. Monsieur le Maire fait passer au Conseil Municipal le projet de Convention qui nous a été adressé par le Département.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur ce point.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 2 Abstentions du Groupe Bâtir l'avenir d'Escaudœuvres

- Autorise son maire à signer la convention à passer avec le Conseil Général du Nord relative aux travaux de réfection le long de la RD 630 rue Jean Jaurès et à leur entretien ultérieur et d'effacement des réseaux.

8 Personnel Communal – Création d'un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe et modification du tableau indicatif des emplois communaux à temps complet

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la création d'un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe, sur la suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et sur la modification du tableau indicatif des emplois communaux à temps complet. Cette proposition fait suite à la réussite d'un agent au concours. Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de Monsieur Sébastien Vandewalle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de créer un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe, de supprimer un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et sur la modification en conséquence du tableau indicatif des emplois communaux à temps complet.

9 Tirage au sort des jurés appelés à figurer sur la liste du jury communal pour l'année 2014

Monsieur le Maire indique que comme chaque année le Conseil Municipal doit procéder par tirage au sort, à partir de la liste générale des électeurs de la commune, à l'établissement de la liste préparatoire annuelle des jurés. Cette liste est constituée d'un nombre de noms triples soit 9 noms de celui fixé par l'arrêté préfectoral du 10 avril 2013. La loi n'a pas précisé les modalités de tirage au sort mais celui-ci portera toujours sur la liste générale des électeurs de la commune précisée par l'article L 17 du code électoral. Cette année, le tirage au sort se fera informatiquement par le biais d'un logiciel qui affichera de façon aléatoire 9 numéros compris entre 1 et 2557 (nombre d'électeurs de la commune)

Ces personnes tirées au sort sont :

N°821 DHAUSSY André IWUY	9 rue Gabriel Péri	né le 25/06/1949	à
N°750 DEMYK épouse JOLY Dominique CAMBRAI	13 rue Romain Rolland	née le 08/01/1959	à
N°851 DIEUX Stéphanie CAMBRAI	11 ruelle d'Erre	née le 31/07/1976	à
N°1417 JACQUEMIN Valérie CAMBRAI	4 rue du Maris Coron F	née le 13/12/1972	à
N°640 DEL FABBRO Emmanuel DECHY	174 rue du Marais	né le 22/07/1974	à
N°1691 LESAGE Cédric SAINT AMAND LES EAUX	303 rue Jean Jaurès	né le 22/01/1972	à
N°1779 MACCAGNY épouse CORNOLLE Louisa CAMBRAI	2 rue du 1 ^{er} mai	née le 12/11/1927	à
N°1848 MARTIN Sébastien CAMBRAI	9 ruelle d'Erre	né le 04/08/1980	à
N°1424 JENJEMBRE Charles ESCAUDOEUVRES	46 rue d'Erre	né le 28/05/1951	à

La séance est levée à 20 heures 30.